



مؤسسة دار الصانع  
Maison de l'Artisan

RH N° .....  
1376 8 / 23

**DECISION**  
**Appel à candidature**

21 Nov 2023

**Le Directeur Général de la Maison de l'Artisan ;**

Vu la circulaire du Chef du Gouvernement N° 07/2013 du 18 jourmada II 1434 (29/04/2013), relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les Etablissements publics ;

Vu le statut du personnel de la Maison de l'Artisan (MDA) ;

Vu l'organigramme de la Maison de l'Artisan approuvé par le Ministre chargé des Finances en date du 21/09/2022 ;

Vu la loi des Cadres de la Maison de l'Artisan de l'année 2023 ;

Vu la nécessité de service.

**DECIDE**

**Article 1 :**

Un appel à candidature interne et externe, est lancé afin de pourvoir les postes suivants :

- Chef de Département Développement des Filières ;
- Chef de Département Commercial ;
- Chef de Département Budget et Capital Humain.

**Article 2 :**

La candidature aux postes précités est ouverte aux personnes en activité, internes ou externes, justifiant les conditions suivantes :

**Conditions pour tous les candidats :**

- Être de nationalité marocaine ;
- Avoir des compétences et des connaissances approfondies dans les domaines en liaison avec le poste à pourvoir ;
- Avoir exercé la fonction de Chef de Service (ou Responsable assimilé), dans le secteur public ou privé, pendant au moins **3 ans**. Cependant, pour des nécessités de service, cette condition peut être dérogée.

**Autres conditions pour les candidats internes (exerçant à la Maison de l'Artisan) :**

Le candidat doit satisfaire une des conditions suivantes :

- **Soit** : être classé au moins à l'échelle 11 selon le statut de la fonction publique, disposer d'un diplôme donnant l'accès au moins à l'échelle 9 selon le statut de la fonction publique, et avoir une expérience professionnelle cumulée d'au moins **15 ans** dans les domaines en liaison avec le poste à pourvoir tel que précisé dans les fiches postes ci-attachées ;
- **Ou** : disposer d'un diplôme supérieur d'au moins Bac+5 (Ingénieur, Master, Doctorat, ou équivalent) donnant l'accès à l'échelle 11, selon le statut de la fonction publique, et avoir une expérience professionnelle cumulée d'au moins **05 ans** dans les domaines en liaison avec le poste à pourvoir tel que précisé dans les fiches postes ci-attachées ;





مؤسسة دار الصانع  
Maison de l'Artisan

#### Autres conditions pour les candidats externes :

- Disposer d'un diplôme supérieur d'au moins Bac+5 (Ingénieur, Master, Doctorat, ou équivalent) donnant l'accès à l'échelle 11 selon le statut de la fonction publique ;
- Avoir une expérience professionnelle cumulée d'au moins **05 ans** dans les domaines en liaison avec le poste à pourvoir tel que précisé dans les fiches postes ci-attachées.

#### Article 3 :

Les missions et attributions associées à chaque poste à pourvoir sont précisées dans les fiches de postes ci-attachées.

#### Article 4 :

Le dossier de candidature comprend les éléments ci-après :

- Une demande manuscrite signée par le candidat ;
- Une copie certifiée conforme de la CIN ;
- Un Curriculum vitae indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes occupés ;
- Des copies certifiées conformes des diplômes (le cas échéant l'équivalence du diplôme pour tout Diplôme étranger ou issu d'un établissement privé) ;
- Des copies certifiées conformes des attestations de travail justifiant l'expérience du candidat ;
- La vision est le plan d'action que propose le candidat pour la gestion et le développement de l'entité en question.

Par ailleurs, chaque candidat retenu, à l'issu de l'examen du dossier de candidature, est tenu de présenter son projet de plan d'action devant une commission désignée à cet effet.

#### Article 5 :

Les dossiers de candidature doivent être déposés, **en trois (3) copies**, au secrétariat de la Direction Générale de la Maison de l'Artisan ou envoyés par voie postale à l'adresse suivante : Maison de l'Artisan : 6, Tarik Al Marsa, les Oudayas, Rabat, BP 10030 ; et ce **au plus tard le jeudi 07 décembre 2023 à 16h30**.

Les candidats dont les dossiers sont complets et répondants aux critères requis seront convoqués pour l'entretien d'évaluation de l'aptitude à remplir les missions afférentes à chaque poste à pourvoir.

#### Article 6 :

Une commission désignée par le Directeur Général de la Maison de l'Artisan se chargera de l'examen des dossiers de candidature et de mener les entretiens d'évaluation des candidats retenus et de délibérer à l'issu de ces entretiens.

#### Article 7 :

La présente décision ainsi que les résultats de l'entretien de sélection seront affichés dans les locaux de la Maison de l'Artisan et publiés sur les sites : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma), [www.mda.gov.ma](http://www.mda.gov.ma).



Directeur Général  
Maison de l'Artisan

M. Tarik SADIK